



Le Parlement israélien en faveur de l'annexion de la Cisjordanie

Description

La Knesset a approuvé mercredi dernier une résolution d'claratoire en faveur de l'annexion de la Cisjordanie, en totale illégalité au regard du droit international. Cette motion, bien que symbolique, illustre la détermination des sionistes à faire disparaître l'espoir de l'existence d'un Etat palestinien.

Par l'Agence Média Palestine, le 28 juillet 2025.



**Le Parlement
israélien
en faveur de
l'annexion de
la Cisjordanie**

71 votes pour, 13 contre. La majorité de votes favorables à l'adoption de la motion pour l'annexion de la Cisjordanie est étonnante, preuve s'il en fallait de la radicalité politique de la représentation nationale israélienne. L'année dernière, une résolution similaire a été adoptée contre l'existence d'un Etat palestinien et avait été entérinée par la Knesset.

Une résolution symbolique

L'annonce est très inquiétante, mais la résolution adoptée par la Knesset a uniquement une valeur déclaratoire. En d'autres termes, elle n'a pour l'instant aucun effet concret. Cela sonne plutôt comme un rappel de la direction que prend déjà la colonisation de la Cisjordanie occupée, alors que [les projets d'occupation et le grignotage des terres palestiniennes se multiplient](#).

La motion adoptée a pour but, après les députés à l'initiative du projet, de renforcer l'Etat d'Israël, sa sécurité et empêchera toute remise en question du droit fondamental du peuple juif à la paix et la sécurité sur sa patrie. [à l'initiative] La souveraineté en Judée-Samarie fait partie intégrante de la réalisation du sionisme et de la vision nationale du peuple juif, qui est retournée dans sa patrie. Judée-Samarie, c'est la terminologie utilisée par la droite israélienne sioniste pour désigner la Cisjordanie occupée, une manière supplémentaire de légitimer l'entreprise de colonisation israélienne sur les terres palestiniennes.

Cette motion a rapidement été condamnée par le vice-président de l'Autorité palestinienne Hussein al-Sheikh : Ces actions unilatérales constituent une violation flagrante du droit international. Il a également déclaré que c'est une atteinte directe aux droits des Palestiniens, qui sape les perspectives de paix, la stabilité et la solution à deux Etats.

Le contexte de l'adoption de cette résolution est important : les députés israéliens sont en congés depuis hier, pendant deux mois. En parallèle, la conférence pour la solution à deux Etats s'ouvre à New York ce lundi 28 juillet, quelques jours seulement après l'adoption de la motion. C'est une manière pour Israël de montrer à nouveau le peu de cas que le pays fait du droit international.

Le projet politique israélien d'annexion de la Cisjordanie

Alors que le génocide à Gaza se poursuit, la pression en Cisjordanie s'intensifie, accompagnée d'une multiplication des projets de colonisation. L'annexion de la Cisjordanie n'est pas une idée nouvelle. En 2015 déjà, Bezalel Smotrich, l'actuel ministre des Finances et très puissant homme politique israélien d'extrême-droite, avait proposé un plan d'annexion pour mettre un terme au conflit en empêchant la création d'un Etat palestinien par l'annexion de la Cisjordanie, après le meurtre de Yitzhak Rabin.

De nombreux plans d'annexion de la Cisjordanie ont été élaborés au cours des dernières décennies, qu'ils concernent l'ensemble ou seulement une partie des territoires palestiniens occupés. C'est le cas du plan Allon en 1971 ou encore du plan Drobles en 1983. Plus récemment, en 2019, Netanyahu lui-même proposait un plan d'annexion de la vallée du Jourdain, basé sur les démarcations d'Allon.

A chaque fois, le projet est de coloniser des aires rurales ou péri-urbaines pour empêcher l'urbanisation et le développement des territoires palestiniens, et isoler les centres d'activités palestiniens en Cisjordanie.

L'annexion des territoires palestiniens a en réalité débuté depuis longtemps, selon Khalil Tafakji, cartographe palestinien auteur de *31° Nord, 35° Est*, un ouvrage qui se concentre sur la géographie de la colonisation israélienne. *« Le vote à la Knesset ne change pas grand-chose sur le terrain »* a-t-il expliqué à Mondoweiss. Pour lui, *« c'est un moyen de mesurer la réaction internationale, comme une proposition préalable à l'annexion jusqu'au moment où elle sera officialisée par le gouvernement israélien. »*

Les actes du gouvernement israélien après le 7 octobre lui donnent malheureusement raison. La création de 22 nouvelles colonies israéliennes, des démolitions de structures palestiniennes qui ont atteint en 2024 leur plus haut niveau depuis quinze ans (1768 unités géographiques détruites d'après OCHA, le bureau de coordination des affaires humanitaires aux Nations Unies), la situation dans les territoires palestiniens occupés est gravissime.

Annihiler toute perspective de création d'un Etat palestinien

Derrière la multiplication des projets d'accaparement de terres, la violence toujours plus complexe des colons israéliens à l'encontre des Palestiniens en Cisjordanie, le régime de Netanyahu cherche aussi à détruire toute perspective de solution internationale à la guerre génocidaire qu'il mène contre les Palestiniens.

La solution à deux Etats, plébiscitée depuis longtemps par la communauté internationale, implique nécessairement qu'il reste une unité géographique et politique cohérente pour la formation d'un Etat palestinien indépendant. Cette possibilité serait réduite à néant par l'annexion de la Cisjordanie.

C'est aussi pour cela que cette motion a été votée peu avant l'ouverture de la conférence de New York sur ladite solution à deux Etats ce lundi. Ces discussions au siège de l'ONU s'ouvriront sur deux jours en présence d'une quarantaine de pays, sous la présidence de l'Arabie Saoudite et de la France.

date créée
2025/07/28